

# CRITERES DE PRISE EN CHARGE 2025 EXPERTS EN AUTOMOBILE – 6621 Z - 6622 Z - 6629 Z

ATTENTION: Seules les formations dispensées par des organismes de formation certifiés QUALIOPI et dont le programme répond aux critères de la profession concernée, pourront être prises en charge par le FIF PL.

## I. Thèmes et plafonds de prise en charge sur fonds à gérer de la profession

#### Prise en charge annuelle par professionnel plafonnée à 600 €

#### dans la limite du budget de la profession

Attention : la prise en charge des formations dispensées en e-learning est plafonnée à 50% des critères journaliers et limitée à 50% des critères annuels de la profession.

Formations Coeur de métier	Plafonds de prise en charge	
Décideurs		
Gestion des conflits : savoir anticiper et gérer les comportements agressifs et les		
situations		
Développer cohésion et synergie d'équipe dans les entreprises d'expertise  Développer son potentiel et acquérir la posture d'un manager inspirant		
Mieux communiquer avec le DiSC et s'adapter aux différents profils des clients		
Juridique		
Expertise de protection juridique (PJ) : notions juridiques		
Responsabilité civile (RC) : notions juridiques utiles à l'expert en automobile		
Expertise responsabilité civile professionnelle (RCP) : contrat d'assurance et rapport	-	
Expertise de litige : techniques expertales		
Techniques spécifiques		
Métrologie moteur et cassures de pièces	Prise en charge au coût réel plafonnée à 200 € par jour, limitée à 600 € par an et par professionnel	
Analyse morphologique des cassures		
Boîtes séquentielles		
Méthodologie pour la recherche de l'origine, la cause & des circonstances d'incendie		
Incendie des véhicules		
Expertise des motocycles 1 : partie cycle		
Expertise des motocycles 2 : motorisation et transmission		
Expertise poids lourds module 1 : connaissances de base		
Expertise poids lourds module 2 : les réparations durables		
Expertise poids lourds module 3 : la maitrise des pollutions		
Expertise poids lourds : trains roulants		
Agri 1 Le tracteur dans le contexte de l'expertise		
Agri 2 : Les matériels de récoltes dans le contexte de l'expertise. Des matériels inscrits		
dans la transition écologique		
Agri 3 : Expertise avancée des tracteurs et des matériels de récolte		
Agri 4 : Expertise avancée des agroéquipements attelés		
Expertise des véhicules anciens et de collection module 1		
Expertise des véhicules anciens et de collection module 2		
Découverte du milieu nautique		

## **EXPERTS EN AUTOMOBILE – 6621 Z - 6622 Z - 6629 Z (suite)**

Formations Coeur de métier	Plafonds de prise en charge
Techniques spécifiques (suite)	
Technologies des véhicules hybrides & électriques : Module 1 Analyse & fonctionnement	
Technologies des véhicules hybrides & électriques : Module 2 Analyse & fonctionnement	Prise en charge au coût réel plafonnée à 200 € par jour, limitée à 600 € par an et par professionnel
Les trains roulants	
3 actes pour réussir sa VRADE	
L'expert référent fraude module 1	
L'expert référent fraude module 2	
Véhicules électriques et hybrides habilitation BEL	
Accidentologie module 1 : devenir clerc en accidentologie	
Accidentologie module 2 : initiation à la reconstruction d'accident	

	Formations transversales	Plafonds de prise en charge
Attention, la liste ci-dessous est indicative		
Toute formation relative à l'exercice professionnel non liée à la pratique dont :		
Expertise fluviale		Prise en charge au coût réel
		plafonnée à 200 €
		par an et par professionnel
		En déduction du forfait de prise
		en charge des formations cœur de
		<u>métier</u>

Sont exclus des prises en charge FIF PL les conférences, tables rondes, colloques, symposiums, congrès sans atelier. Cependant, le contenu pédagogique de certaines conférences et de certains colloques répond aux obligations réglementaires.

C'est pourquoi, il appartiendra à la Commission Professionnelle, en cas d'acceptation de prise en charge d'une conférence ou d'un colloque, de s'assurer que le contenu pédagogique de ces derniers répond bien à la réglementation en vigueur, ainsi qu'aux critères de prise en charge de la profession.

Sont également exclues des prises en charge du FIF PL toutes les formations liées au CPF, prises en charge par France Compétences par le biais de votre compte CPF.

#### Autres formations refusées :

- Formation obligatoire Véhicules Endommagés,
- Formations en informatique générale,
- Formation en langues étrangères

## **EXPERTS EN AUTOMOBILE – 6621 Z - 6622 Z - 6629 Z (suite)**

## II. Thèmes et plafonds de prise en charge sur fonds spécifiques

dans la limite des fonds disponibles de ces fonds spécifiques

La prise en charge des thèmes listés ci-dessous ne vient pas en déduction de votre budget annuel 2025

Thèmes	Plafonds de prise en charge
- Theme de formation entrant dans les criteres de prise en charge 2025 de la profession	Prise en charge plafonnée à 60 % du coût réel de la formation, limitée à 1 600 € par professionnel pour les formations cœur de métier
Participation à un jury d'examen ou de VAE	Prise en charge plafonnée à 200 € par jour, limitée à 2 jours par an et par professionnel

#### Attention:

- sont éligibles les formations d'une durée minimale de 6 h 00, soit sur une journée, soit par 3 modules successifs de 2 h 00 ou par 2 modules successifs de 3 h 00
- sont également éligibles les formations d'une durée minimale de 3 h 00 correspondant à une prise en charge d'une demi-journée
- Si une demande de prise en charge concerne une formation se déroulant sur un ou plusieurs exercices, une seule et unique prise en charge sera accordée par le FIF PL pour toute la durée de la formation concernée, et ce, quelle que soit la durée effective.

<u>Rappel</u> : aucun organisme de formation ne peut être agréé ou sélectionné par le FIF PL ; seuls des thèmes de formation peuvent être présentés.